

Je vote pour la liste CFDT-UNSA DREAL

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

3 -10 DÉCEMBRE 2026

Chères et chers collègues,
Vous allez voter entre le 3 et le 10 décembre 2026, dans le cadre des élections professionnelles comme tous les 4 ans et comme tous les agents des 3 fonctions publiques. Ce sera un **vote électronique** avec votre **compte ENSAP**.

Pourquoi ? pour qui ?

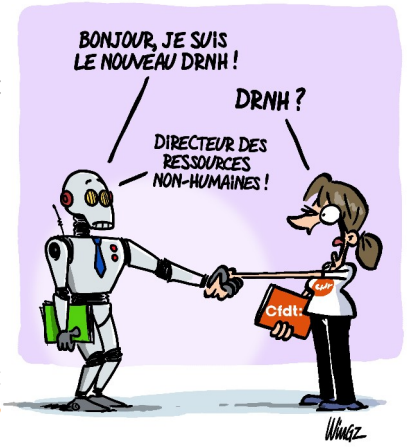

Certains disent que voter ne sert plus à rien depuis les réformes du dialogue social qui ont changé la représentation et le rôle des CAP notamment. Pourtant, le contexte électoral national à venir, l'actualité et les projets visant la Fonction Publique, n'ont de cesse de remettre en question les moyens de travailler, le statut des agents, leurs missions, leur cadre de travail. L'arrivée de l'IA générative peut perturber nos certitudes sur notre valeur professionnelle individuelle.
Les Organisations Syndicales restent les derniers relais des agents et des citoyens auprès de l'administration pour assurer, à chaque niveau, la défense de leurs intérêts tant collectifs qu'individuels.

Si au niveau national, chaque Fédération Syndicale CFDT et UNSA se détermine légitimement et librement en fonction de son histoire, de ses valeurs, et de sa stratégie propre, nous sommes convaincus qu'une action de proximité, fondée sur une union la plus large possible de représentants élus localement, demeure la méthode la plus efficace pour assurer la défense des agents, et de leurs conditions de travail.

Humains engagés, nous vous défendons au CSA comité social d'administration de la DREAL NA, non pas par l'opposition systématique, mais par la négociation forte, argumentée et réfléchie. Le respect et le bien-être des agents sont nos premières préoccupations.

L'équipe CFDT-UNSA :



- ◊ exige un dialogue social de qualité au sein de la DREAL (promotions, mobilités, primes, indemnités, plan de formation, …) ;
- ◊ est attachée au respect des textes, à la transparence et à l'équité de traitement des agents ;
- ◊ s'implique activement dans la lutte contre les discriminations et les haines et la mise en œuvre de l'égalité professionnelle ;
- ◊ participe à la négociation collective sur les sujets du vivre ensemble : télétravail, droit à la déconnexion, risques psychosociaux (RPS), qualité de vie au travail ;
- ◊ participe à améliorer les conditions de travail par une meilleure prévention des risques professionnels et la mise en œuvre d'une politique inclusive au profit des agents en situation de handicap ;
- ◊ vous défend lors des réorganisations de service ;
- ◊ vous accompagne dans la résolution des conflits ;
- ◊ veille au respect de vos droits en matière de formation.



Des collègues pour vous représenter dans la diversité des services et des statuts

- ROZAT Marie (AAE - SPN 86)
- PETIT Bertrand (SACDD - SDIT 87)
- ZANARDELLI David (AAE - SDIT 86)
- DIEVAL Laurent (TSDD - SRNH 33)
- YOU Thierry (SACDD - SDIT 79)
- OLLIER Catherine (TSDD - MSD 86)
- GERMEREAU Antoine (AAE - SAHPL 86)
- FOURGNAUD Michèle (SACDD - SPN 86)



- NICOT Françoise (AAE - MEE 33)
- ALLAIN Catherine (TSDD - SRNH 86)
- LABBE Lydie (AAE - SDIT 86)
- DUPEU Céline (IAE - SPN 86)
- PASTRE Catherine (AAE - MEE 33)
- MORANGE Olivier (SACDD - DZDS 33)
- AUXEMERY Orla (AAE - SG 87)
- RIOU Olivier (SACDD - SDIT 87)



Je vote pour la liste CFDT-UNSA DREAL

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

3 -10 DÉCEMBRE 2026

Pourquoi associer nos forces CFDT-UNSA ?

Parce que **NOUS** avons l'habitude de travailler et de revendiquer ensemble et que nous partageons des **valeurs communes** et la vision d'un **syndicalisme réaliste, pragmatique, démocratique et réformiste.**

Ensemble…

- NOUS privilégions **l'écoute, la négociation** dans le cadre d'un réel **dialogue social**
- NOUS sommes déterminés à **faire valoir nos droits** et **nous faire entendre**
- NOUS sommes particulièrement vigilants à ce que la **hiérarchie**, dans le cadre de ses obligations professionnelles, **prenne le temps de l'écoute et de l'accompagnement** des agents placés sous sa responsabilité.

Le sens de notre action :

- **INFORMER**, inviter au débat et à une participation collective, être tout simplement vos porte-paroles
- **DÉFENDRE** les droits et intérêts de chacun par le dialogue et la négociation avec la direction
- **AGIR** dans le but d'améliorer les conditions de travail, d'hygiène et de sécurité
- **FAIRE SAVOIR,** faire connaître à la direction et ou aux services concernés les problèmes dont vous nous ferez part.



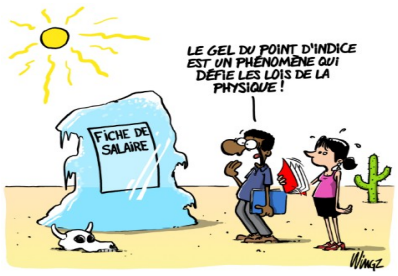

Voter pour notre liste **CFDT- UNSA** , c'est choisir des élus qui,
avec vous, défendront vos droits localement
et **feront entendre votre voix**
sur les sujets qui vous impactent au quotidien.

L'enjeu de votre vote :
être représentés au Comité social d'administration de la DREAL NA

Le Comité Social d'Administration est l'**instance de dialogue social** entre les représentants des personnels et l'Administration.
Pour mémoire : il s'agit de la fusion du Comité Technique (CT)
et du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT).
Les CSA ont été créés par la loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la Fonction publique (article 4).

Le vote pour le CSA de la DREAL est un choix local, indépendant de votre vote en CAP ou CCP nationale ou en comité social d'administration ministériel.